

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création de Chanas Assurances Vie S.a

Douala, le 12 Juillet 2022 – Chanas Assurances s.a annonce la création de sa filiale dédiée aux opérations de la branche « Vie ».

Mardi 12 Juillet 2022, s'est tenue dans les salons d'un hôtel de la Capitale économique, l'Assemblée Générale constitutive de Chanas Assurances Vie s.a. ainsi que la première session de son Conseil d'Administration. La nouvelle société ainsi créée est, comme l'indique son nom, la filiale de la compagnie d'assurances classée N° 2 de la branche IARD au Cameroun.

Dans un contexte Camerounais propice au développement d'une offre d'assurances diversifiée, Chanas Assurances place sa clientèle au centre de sa démarche et se positionne comme porteuse de solutions.

Avec l'ambition de devenir le partenaire privilégié pour les particuliers et les entreprises, Chanas Assurances S.a., crée une filiale dédiée aux opérations de la branche « Vie » afin d'élargir la gamme de produits et services offerts au public.

Chanas Assurances Vie S.A ainsi créée ce 12 Juillet 2022 a un capital social de 5.290.600.000 Fcfa et est portée par des actionnaires de référence notamment Chanas Assurances Sa ; la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), des partenaires bancaires et divers privés camerounais.

Chanas Assurances Vie va bénéficier de l'expérience et l'expertise de sa maison mère qui est un acteur incontournable dans le secteur des assurances depuis plusieurs décennies.